

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL

SÉANCE DU JEUDI 28 septembre 2023

L'An Deux Mil Vingt Trois, le jeudi 28 septembre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué par expédition du 21 septembre s'est réuni en séance ordinaire en mairie d'ERQUY sous la Présidence de Monsieur Henri LABBÉ, Maire d'Erquy. Mme Marie-Paule ALLAIN, Conseillère municipale, a été désignée Secrétaire de Séance.

					ANNULATION DE LA DELIBÉRATION CONCERNANT L'AUTORISATION DE RECRUTER DES AGENTS RECENSEURS POUR LA CAMPAGNE DE RECENSEMENT			
an	Mois	Jour	QN°	Subd				
2023	09	28	04	00				
ÉLUS		26					CONVOCATION	21-09-2023
PRÉSENTS MAXI		20					RÉUNION	28-09-2023
MANDANTS		04					AFFICHAGE	04-10-2023
ABSENTS		02					TRANSMISSION	04-10-2023
APTÉS A VOTER		24					Contrôle de Légalité : DCLE/2	
RECENSEMENT DES CONSEILLERS				Présents	Absents	Mandants	PROCURATIONS	
NOMS ET PRÉNOMS		TITRES					MANDATAIRES	
MAJORITÉ MUNICIPALE	LABBÉ Henri	Maire		X				
	MONNIER Philippe	1er Adjoint		X				
	BERTIN Josyane	2è Adjointe		X				
	RAULT Gabriel	3è Adjoint		X				
	ALLAIN Marie-Paule	4è Adjointe		X				
	POUGET Léo	5è Adjoint				X	LABBE Henri	
	HERNOT Bruno	6è Adjoint		X				
	L'HARIDON Michelle	7è Adjointe		X				
	HUET Jean-Marie	CMD1				X	ALLAIN Marie-Paule	
	CHARLOT Karine	Conseillère		X				
	CORMIER Anne-Séverine	Conseillère		X				
	DONNARD Roxane	Conseillère		X				
	DURAND Philippe	CMD2		X				
	GUINARD Brigitte	Conseillère		X				
	LANCESSEUR Christian	CMD3		X				
	LESNARD Pierre	CMD4		X				
	MANIS Cécile	Conseillère				X	GUINARD Brigitte	
ROUXEL Benoît	CMD5		X					
MANIS Jean-Paul	Conseiller		X					
LEMEE Ginette	Conseillère		X					
LE BRICON Bruno	Conseiller			X				
MINORITÉ	MORIN Yannick	Conseiller		X				
	CHALVET Maryvonne	Conseillère		X				
	DETREZ Nicole	Conseillère				X	CHALVET Maryvonne	
	RENAUT Sylvain	Conseiller			X			
	LOLIVE Jean-Paul	Conseiller		X				
A	DÉCOMPTE DES PRÉSENTS : QUESTIONS			20	2	4		

04 – Annulation de la délibération concernant l'autorisation de recruter des agents recenseurs pour la campagne de recensement 2024 – Retrait de la délibération n° 04 du 06 juillet 2023.

Monsieur le Maire explique que le recensement de la population pour les communes de moins de 10 000 habitants s'effectue tous les 5 ans. Le dernier recensement est intervenu en 2019. Une délibération N°04 a été voté lors du conseil municipal du 06 juillet 2023.

Or, par courriel en date du 13 juillet 2023, Monsieur Serge LE GUEN, chef de la division recensement Insee Bretagne a informé Monsieur Le maire qu'en raison de l'année blanche liée au COVID, la date du recensement de la population est décalée d'un an soit en 2025.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de retirer la délibération N°4 du 06 juillet 2023 pour le recensement de la population 2024 qui n'aura pas lieu.

VISAS REGEMENTAIRES ET CONSIDERANTS

- VU** la délibération N°04 du 06 juillet 2023
- Considérant** l'information transmise par courriel en date du 13 juillet 2023, de Monsieur Serge LE GUEN, chef de la division recensement Insee Bretagne
- Considérant** la nécessité de retirer la délibération N°04 en date du 06 juillet 2023

Le Conseil Municipal, Invité à se Prononcer

Après en avoir Délibéré, DECIDE,

- DE RETIRER** La délibération N°04 du conseil municipal du 06 juillet 2023
- DE RAPPELER** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le département et de sa publication.

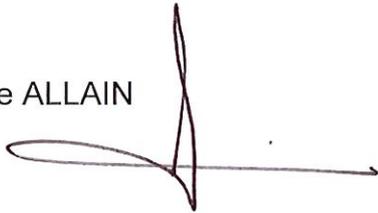
DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :

Votes favorables	24
Vote défavorable	00
Abstention	00

ERQUY, Le jeudi 28 septembre 2023

La secrétaire de séance

Marie-Paule ALLAIN



Le Maire,

Henri LABBE

